



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

## Appel à consultation

### Accompagnement des Conseils régionaux afin de mettre en place une stratégie pour la protection et l'intégration des migrant.e.s

Dans le cadre du projet « Accompagnement des Conseils régionaux dans l'intégration de la migration au sein de leur planification locale (INDIMAJ II) »



#### TERMES DE REFERENCE

##### 1. Contexte:

Doté d'une position géographique particulière, carrefour entre l'Europe et l'Afrique, le Maroc s'est vu, progressivement, passé d'un pays de transit à un pays de destination. Accueillant des flux migratoires de plus en plus importants marqués par des profils riches et complexes, le Royaume s'est engagé à réformer sa politique migratoire afin de faire face à ces nouveaux enjeux.

Les régions de l'Oriental, Souss-Massa et Tanger-Tétouan-Al Hoceima constituent des territoires historiques d'origine de la migration du Maroc mais aussi de destination, ainsi, les populations et les autorités locales se sont trouvées dès lors face à de nouveaux défis.

Consciente de la nécessité d'une action au niveau local afin de mettre en œuvre des stratégies ambitieuses, telle que la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) mise en œuvre par le Ministère délégué auprès du Ministre délégué chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration (MDCMREAM), l'OIM Maroc propose une approche qui permet d'affiner la vision stratégique des Conseil Régionaux tout en préparant le terrain au développement d'outils d'aide à la décision en matière de politiques migratoires territoriales.

A cet égard, et en capitalisant sur les acquis des projets : l'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement (ICMD) et INDIMAJ-Oriental (Initiative pour un développement inclusif à l'attention des migrant.e.s dans la région de l'Oriental), le projet « Accompagner les Conseils régionaux dans l'intégration de la migration au sein de leur planification locale », dit INDIMAJ II, vise à poursuivre les efforts menés par les autorités publiques marocaines dans la mise en œuvre de la SNIA au niveau territorial .

Ce projet a pour objectif de fournir un accompagnement aux régions de l'Oriental et du Souss-Massa, déjà fortement engagées dans la gestion migratoire au niveau local, afin de leur permettre de passer d'une vision stratégique à une politique concrète de protection et d'intégration des migrants. Il appuiera de même la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima dans cette dynamique en y développant un

mécanisme de coordination régional tout en ciblant l'intégration d'une planification stratégique inclusive à l'attention des migrant-e-s.

Ces appuis se traduiront par des activités de renforcement de capacités et par **l'élaboration de plans d'action et de projets pilotes par région**.

En parallèle, un réseau de régions sera formé et soutenu afin d'offrir un espace d'échanges et de partage sur le thème de la migration. Ce dispositif permettra de renforcer la coopération décentralisée entre collectivités territoriales marocaines dans le domaine de la gestion locale du phénomène migratoire et d'identifier des stratégies intégrées.

Enfin, le dernier axe s'attachera à renforcer la cohérence verticale entre les décideurs nationaux et régionaux, afin que les différents niveaux de gouvernance puissent renforcer leur coordination en matière de mise en œuvre de politiques publiques migratoires.

## **2. Offre de service:**

Dans l'optique d'appuyer le développement d'actions concrètes en matière de migration, le projet INDIMAJ II **souhaite offrir aux Conseil régionaux un accompagnement technique et stratégique pour l'élaboration d'un plan d'action et le montage de projet sur la thématique migratoire**. Cet accompagnement permettra aux Conseils régionaux de développer des outils et mécanismes concrets en vue de les soutenir dans le suivi de leurs politiques et stratégies migratoires locales.

L'accompagnement des Conseils régionaux des présents termes de référence devrait s'appuyer sur les priorités de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) et des Objectifs de Développement Durable (ODD) afin de fournir des outils de mesure pertinents pour inscrire l'action locale dans une perspective nationale et internationale.

L'accompagnement des régions se fera à travers l'organisation de plusieurs ateliers avec les équipes multi-acteurs dans les 3 régions concernées (Oriental, Souss-Massa, Tanger-Tetouan-Al Hoceima), afin de les guider dans l'élaboration d'une stratégie migratoire qui facilite l'intégration et la protection des migrant.e.s au niveau local.

Sur la base de ces différents ateliers, le projet propose l'élaboration **d'un plan d'action** afin d'appuyer les conseils régionaux à développer une stratégie migratoire ainsi que d'une proposition de projet pilote qui facilitera l'intégration et la protection des migrants au niveau local. Par la suite, il s'agit d'un accompagnement personnalisé pour chaque région.

## **3. Livrables:**

En étroite concertation avec les acteurs concernés, en s'inspirant des différents outils précédemment élaborés par l'OIM<sup>1</sup> et à l'issue de la recherche bibliographique, le/la consultant-e devra élaborer :

- (1) Un **plan d'action sur la protection et l'intégration des migrants** en s'appuyant sur les priorités stratégiques de chaque région, de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) et des Objectifs de Développement Durable (ODD) et

---

<sup>1</sup> Ceci inclut les initiatives au niveau international telles que *Migration Governance Indicators* – [MGI](#), *Migrant Integration Policy Index* - [MIPEX](#), mais également les outils élaboré au niveau du Maroc tels que le [guide ICMD, l'étude réalisés dans le cadre du projet INDIMAJ-Oriental](#).

(2) Une **proposition d'un projet pilote afin** de faciliter l'intégration et la protection des migrant.e.s.

#### 4. Durée :

Le charge de travail effectif est estimé d'une trentaine de jours ouvrables s'étalant sur la durée de la consultation prévue du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 30 juin 2019.

#### 5. Qualifications et compétences requises :

Les qualifications requises sont :

<b>Formation et connaissances</b>	- Connaissances en Politiques publiques planification locales et développement territorial -Connaissances de la question migratoire et inclusion sociale -Experience de terrain
<b>Langues</b>	- Excellente maîtrise du français et de l'arabe est indispensable (écrit et parlé).
<b>Compétences</b>	- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles. - Bonne capacité à travailler en équipe et bon sens du relationnel avec les partenaires.

**Les candidat-e-s intéressé-e-s par cet appel à consultation sont priés d'envoyer les documents suivants en indiquant en objet "*Consultation INDIMAJ II* " à [oimrecrute@iom.int](mailto:oimrecrute@iom.int), au plus tard dimanche 28 février 2019 :**

- Un **CV** complet en langue française ;
- Une **proposition technique** de maximum quatre (4) pages clarifiant brièvement la méthodologie et l'approche suivies et le plan de travail (chronogramme) :
- Toutes publications, rapports, études, etc. pouvant servir de support à la candidature.

Les candidat-e-s qui démontrent une capacité à fournir un travail de qualité dans des délais et à des coûts raisonnables seront pris en compte.